

2025 - Flash Info CGT – CSE n°1

25 février 2025

Chers collègues

CESI CGT vous propose ci-dessous une synthèse du CSE du 29 novembre et vous livre sa lecture des débats.

Passage en Flex office à Lyon

Le CSE a émis un avis défavorable sur le passage en flex office de l'établissement de Lyon. En effet, et ce malgré plusieurs relances, la direction ne nous a jamais livré les retours d'expériences des sites précédemment passés en Flex.

Des points négatifs ressortent des échanges que nous avons pu avoir avec les collègues

- Déshumanisation du lieu de travail
- Manque de confidentialité pour les salariés souhaitant s'isoler
- Mise en place du Flex sur la base de chartes de bonnes conduites, sans avoir réellement d'accord de QVT signé avec les représentants du personnel
- Aucune participation aux frais de télétravail, alors que le flex ne peut en aucun cas fonctionner sans le télétravail

Les élus ont également fait des suggestions pour tous les sites en flex office

- Installer partout des casiers pour éviter aux salariés de ramener leur matériel tous les soirs
- Prévoir des espaces de confidentialité en nombre suffisants réellement sûrs.

Calendrier des fermetures obligatoires

La direction nous informe de quelques modifications sur les fermetures obligatoires.

Une nouvelle fois les élus CGT ont posé la question d'élargir la plage de pose des congés estivaux jusque fin septembre. CESI CGT ne comprend pas pourquoi le management s'entête à refuser d'étendre la période de pose des congés d'été.

Retours sur le séminaire du CSE

Mi-janvier les élus se sont réunis en séminaire pour travailler sur plusieurs thèmes

- Site internet
- Mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois (GEPP)
- Expertises
- Enquête de climat social



2025 - Flash Info CGT – CSE n°1

25 février 2025

L'enquête a été réalisée par le CSE sur les adresses mails personnelles des salariés qui le souhaitent, en raison du refus de la direction d'utiliser les adresses mails professionnelles

- L'anonymat des réponses est assuré par le logiciel utilisé. De plus, des regroupements ont été faits de manière à ce que personne ne puisse être identifié avec son campus et sa fonction
- 371 réponses ont été recueillies, soit 24,7% des employés présents avec une bonne représentation des fonctions pédagogiques (ERP et EC) et des commerciaux, mais une sous-représentation des fonctions support.

Un travail d'analyse complémentaire est en cours de finalisation.

Une présentation est prévue lors de la plénière du CSE de février. Une diffusion sera ensuite effectuée le plus largement possible

Site internet du CSE



A ce jour le projet est en cours de validation par le service juridique pour le contrat. Ensuite la mise en place du SSO pourra être démarrée.

CESI CGT compte beaucoup sur ce site pour faciliter la communication avec l'ensemble des salariés.

GEPP (Gestion des emplois et Parcours Professionnels)

La commission a pour mission de définir ce que les élus attendraient de la mise en place d'un accord de GEPP. CESI CGT estime pour sa part qu'il est totalement anormal que la direction ne se conforme pas à ses obligations légales en ouvrant les négociations dès maintenant.

Expertises

Le CSE a décidé de faire systématiquement appel à un expert pour l'aider dans la rédaction des avis lors des consultations annuelles obligatoires. En effet, CESI a énormément changé et l'analyse des données financières ou sociales demande désormais des compétences spécifiques, ainsi que des éléments de comparaison que les élus n'ont pas.

Organisation

Claire PERROT est nommée élue CSE collège cadre en remplacement de Jean François Grenier